

CHAP 3 – COMMENT LA SOCIETE S'ORGANISE ET SE REGULE-T-ELLE ?

Introduction : Qu'est-ce que la sociologie ?

a) - Suicides et traitements médiatiques

L'inquiétante série de suicides à France Télécom se poursuit. Jeudi, c'est un ingénieur de 48 ans, en arrêt-maladie depuis un mois sur les conseil de son médecin du travail, qui s'est pendu à son domicile de Lannion (Côtes-d'Armor). Un salarié du centre de Recherche et Développement de Lannion s'était déjà suicidé fin août. Selon plusieurs sources, ce père de trois enfants avait récemment postulé pour une position à Rennes qui lui a été refusée. Il a laissé à ses proches une longue lettre dans laquelle il faisait «état d'une déception dont il aurait souffert» au sujet d'«un poste sur lequel il était candidat et où il n'a pas été retenu», selon la direction de France Télécom. Ce nouveau drame porte à 25 le nombre de suicides dans l'entreprise en près de deux ans selon les syndicats, un chiffre non contesté par la direction.

«Plus que jamais, il faut que nous accélérions l'ensemble des mesures que nous prenons pour sortir de cette spirale infernale, il faut absolument arrêter cette vague de suicides qui est en train de frapper l'entreprise», a réagi le PDG de France Télécom, Didier Lombard, qui s'est rendu sur place.

C'est au même centre de Lannion que Didier Lombard avait tenu un discours controversé, dont un extrait vidéo avait récemment circulé sur Internet. «Ceux qui pensent qu'ils vont pouvoir continuer à être sur leur sillon et pas s'en faire tranquille, se trompent», avait martelé le PDG. Et Didier Lombard de s'adresser ensuite directement aux salariés de Lannion, une ville située en bord de mer : «Les salariés qui ne sont pas à Paris, qui pensent que la pêche aux moules c'est merveilleux... Eh bien c'est fini.»

L'annonce de ce nouveau suicide intervient alors qu'un homme de 54 ans, qui était aussi en arrêt maladie, avait tenté de se pendre mardi à Marseille. Il avait été sauvé de justesse par les pompiers. Le dernier suicide remontait à fin septembre, lorsqu'un homme de 51 ans s'était jeté d'un viaduc autoroutier près d'Annecy...[

(Source : Le Figaro.fr du 15 octobre 2009)

Q1 - De quoi parle ce document ?

.....

Q2 - Comment le journaliste interprète-t-il ce phénomène ?

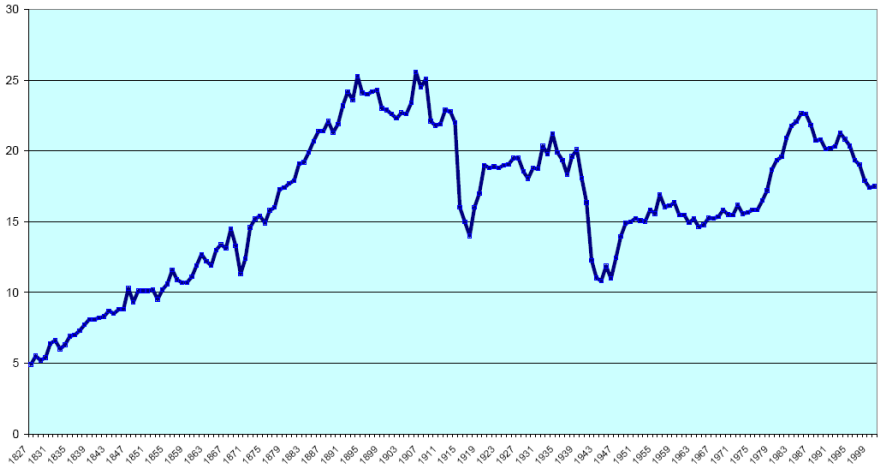
.....

.....

b) - Le suicide : fait individuel ou fait collectif ?

1 - Evolution du taux de suicide en France (Taux pour 100 000 habitants)

Evolution du taux de suicide en France de 1827 à 2000



2 - Taux de suicides dans le monde (pour 100 000 habitants)

	1866-1870	1975-1990	2008-2009	Rang	Rang	Rang
Italie	3,0	6,1	5,2			
Royaume-Uni	6,7	8,1	6,8			
France	13,5	19,4	16,2			
Danemark	27,7	26,5	16,4			

(Source : Emile Durkheim, *Le Suicide*, 1897, sources judiciaires, actualisé par l'OMS, sources sanitaires 2010)

Q1 - Dégagez cinq périodes dans l'évolution du taux de suicide en France ?

-
-
-
-
-

Q2 - A quelles périodes le taux de suicide chute-t-il brutalement ?

Q3 - Classez les pays dans l'ordre croissant du taux de suicide pour les trois périodes. Qu'observez-vous ?

3 - Le suicide d'un proche surprend toujours l'entourage. Même dans les cas où il était probable, il fait irruption dans la vie comme un coup de tonnerre : on ne l'attendait pas. On invoque aussitôt, pour se l'expliquer, des raisons personnelles et singulières, propres à l'individu, à son caractère, à son passé, ses relations avec ses parents, sa femme, ses enfants, ou ses amis, son travail, bref sa vie à lui qui ne ressemble à celle d'aucun autre homme. Chaque suicide est singulier.

Or, la simple addition de tous ces suicides traumatisants, imprévisibles et individuels fait surgir une réalité nouvelle, en tous points opposées aux événements singuliers qui la composent : cinq mille drames se convertissent en un point d'une courbe continue; l'imprévisible entre dans l'ordre de la prévision; l'événement échappe au destin individuel pour s'inscrire parmi les grandeurs collectives qui caractérisent une société entière. Ce fait nouveau, inobservable à l'œil nu, inconcevable sur la base de l'expérience la plus attentive, inimaginable à partir des faits individuels connus, seule la statistique, sous la forme la plus rudimentaire (le comptage et l'addition), pouvait en révéler l'existence [...].

(Source : Christian Baudelot, Roger Establet, *Durkheim et le suicide*, PUF Coll Philosophie, 1986, pp 16 à 24)

4 - En liant cette gerbe de régularités, Durkheim fait bien sentir ce qu'est un fait social ; et on pourrait en tirer la définition suivante : on appelle fait social tout ensemble d'actions humaines dont la trace sur un appareil d'enregistrement présente une certaine régularité, à savoir : constance quand la société (pays, religion, classe sociale, famille) ne change pas ; variation réglée et définie quand plusieurs grandeurs sociales varient simultanément. Régularité, prévisibilité : c'est la définition opératoire, assez éloignée apparemment de la célèbre définition des *Règles de la méthode sociologique* : "*Est fait social les manières d'agir, de penser, de sentir qui présentent cette remarquable propriété qu'elles existent en dehors des consciences individuelles. Non seulement ces types de conduite ou de pensée sont extérieurs à l'individu, mais ils sont doués d'une puissance impérative et coercitive*". Mais c'est bien parce que la société modèle par des contraintes diverses les comportements individuels que la trace sur l'appareil statistique est aussi peu capricieuse. La statistique donne à l'état pur la mesure de la contrainte sociale. Elle est pour Durkheim et le courant sociologique qu'il a suscité *la* méthode sociologique par excellence.

(Source : Christian Baudelot, Roger Establet, *Durkheim et le suicide*, PUF Collection Philosophie, 1986, pp 16 à 24)

Q1 - En quoi le suicide est-il un fait social ?

Q2 - Quelles sont les deux principales caractéristiques d'un fait social selon Durkheim ?

-
-

c) - Les explications sociologiques du suicide selon la méthode d'Emile Durkheim

1 - « Toutes les fois qu'un phénomène social est directement expliqué par un phénomène psychique, on peut être assuré que l'explication est fautive. »

(Source : Emile Durkheim, *Les règles de la méthode sociologique*, (1895) - PUF Quadrige)

2 - « *Les phénomènes sociaux sont des choses et doivent être traités comme des choses* » (Émile Durkheim, *Règles de la méthode sociologique*).[...]

Le sociologue doit donc aborder l'étude des faits sociaux avec le même état d'esprit que le physicien ou le chimiste aborde les faits de nature : comme s'ils ne les connaissaient pas. Il doit donc mettre entre parenthèses l'expérience personnelle qu'il peut avoir de la vie sociale. Cette prescription est d'autant plus difficile à suivre en sociologie que le sociologue est aussi un acteur de la vie sociale : il est impliqué dans une vie familiale, politique et religieuse dans laquelle il peut s'engager avec passion. Il devra donc construire les faits sociaux de manière à les mettre à distance, en choisissant des instruments qui permettent de les observer sous leur caractère le plus indépendant de leurs manifestations individuelles.

(Source : Henri Mendras et Jean Etienne, *Les grands auteurs de la sociologie*, collection Initial, Hatier, 1996)

3 - Nous arrivons donc à la règle suivante : *La cause déterminante d'un fait social doit être cherchée parmi les faits sociaux antécédents, et non parmi les états de la conscience individuelle*. D'autre part, on conçoit aisément que tout ce qui précède s'applique à la détermination de la fonction, aussi bien qu'à celle de la cause. La fonction d'un fait social ne peut être que sociale, c'est-à-dire qu'elle consiste dans la production d'effets socialement utiles. Sans doute, il peut se faire, et il arrive en effet, que, par contrecoup, il serve aussi à l'individu. Mais ce résultat heureux n'est pas sa raison d'être immédiate. Nous pouvons donc compléter la proposition précédente en disant : *La fonction d'un fait social doit toujours être recherchée dans le rapport qu'il soutient avec quelque fin sociale*.

(Source : Emile Durkheim, *Les règles de la méthode sociologique*, (1895) - PUF Quadrige)

Q1 - Quelles précautions doit prendre le sociologue avec son objet d'étude ?

-
-
-

4 – Suicide selon le sexe, l'âge et l'état matrimonial en France en 1990 (Taux pour 100 000 habitants)

Ages	Hommes				Femmes			
	Célibataire	Marié	Veuf	Divorcé	Célibataire	Marié	Veuve	Divorcée
15-24	15,8	11,7	~	~	4,6	3,0	~	~
25-34	41,4	21,3	16,6	66,7	15,1	5,6	29,6	13,8
35-44	63,4	28,1	16,9	71,0	23,3	10,0	27,5	21,4
45-54	78,4	30,5	87,5	77,3	33,8	14,2	26,3	27,4
55 et +	82,8	43,4	155,0	82,8	19,1	16,5	28,7	29,2

(Source : Inserm, 1993)

Q2 - Quelles sont les trois variables sociologiques prises en compte pour analyser sociologiquement le suicide ?

Q3 - Quelles relations observez-vous entre ces trois variables et le taux de suicide ?

-
-
-

5 - L'ouvrage de Durkheim est construit selon des principes très clairs : Une introduction constitue, par une définition, l'objet de l'étude. Une première partie, *Les facteurs extra sociaux*, fait l'inventaire des causes non-sociales communément invoquées pour rendre compte du suicide : les états psychopathiques (folie, alcoolisme), la race et l'hérédité, le climat et les facteurs cosmiques, l'imitation. Il en résulte que l'action de ces causes non sociales sur le suicide est nulle ou très restreinte. Une deuxième partie, *Causes sociales et types sociaux*, détermine la nature des causes sociales et précise la manière dont elles produisent leurs effets. Quatre grands types de suicides sont alors distingués :

- 1 – *Le suicide égoïste* : celui qui varie en raison inverse du degré d'intégration¹ des groupes sociaux (religieux, domestiques, politiques) dont fait partie l'individu. Les protestants, les célibataires et les veufs y sont plus exposés.
- 2 – *Le suicide altruiste* : celui qui se produit dans les groupes où les individus existent moins par eux-mêmes que pour et par le groupe dont ils font partie ; l'intégration de l'individu aux valeurs collectives est forte au point de provoquer le sacrifice de la personne aux normes du groupe : ce type de suicide est fréquent dans la société militaire ;
- 3 – *Le suicide anémique* : celui qui augmente proportionnellement au dérèglement et au relâchement de normes sociales (l'anomie). Il est particulièrement fréquent dans les périodes de crise économique ; il se rencontre aussi, à l'échelon familial, lorsque le divorce vient affaiblir la discipline matrimoniale.
- 4 – *Le suicide fataliste* : il résulte d'un excès de régulation² ; cependant, sa faible importance fait qu'il ne mérite pas d'être analysé.

Une troisième partie, *Du suicide comme phénomène social en général*, précise en quoi consiste l'élément social du suicide et propose des remèdes : en rendant plus consistants les groupes qui encadrent l'individu et, en particulier les groupes professionnels, on réactivera l'intégration, seul remède efficace pour lutter contre la misère morale dont l'accroissement du suicide est le symptôme. (Source : Christian Baudelot, Roger Establet, *Durkheim et le suicide*, PUF, Collection Philosophies, 1986 pp 10-11)

Intégration¹ = un individu est intégré lorsqu'il entretient de nombreuses relations sociales ;

Régulation² = un individu est régulé lorsqu'il se comporte de façon conforme aux normes sociales en vigueur dans la société.

Q1 - Quels sont les deux concepts qui permettent d'expliquer les corrélations observées sur le suicide ?

-
-

Q2 - Inscrivez dans le tableau suivant les quatre types de suicides.

	Excès	Défaut
Intégration		
Régulation		

6 - "On se suicide plutôt moins à France Télécom qu'ailleurs. Et, semble-il, moins qu'il y a quelques années. Il n'y a pas de « vague de suicides », estime René Padieu, inspecteur général honoraire de l'Insee, président de la commission de déontologie de la Société française de statistique. Depuis quelques semaines, les médias parlent d'une vague de suicides à France Télécom : 24 en dix-neuf mois. Télévision, journaux gratuits ou grands quotidiens nationaux, en passant par d'innombrables forums Internet. On dénombre chaque nouveau cas : le nombre est donc important ! Pourtant, personne ne semble penser à vérifier en quoi il est élevé. Un journaliste consciencieux recoupe son information. Tout citoyen trouve presque tout sur Internet.

En 2007 (cela varie peu d'une année à l'autre), on avait pour la population d'âge actif (20 à 60 ans) un taux de 19,6 suicides pour 100 000. Vingt-quatre suicides en dix-neuf mois, cela fait 15 sur une année. L'entreprise compte à peu près 100 000 employés. Conclusion : on se suicide plutôt moins à France Télécom qu'ailleurs. Et, semble-il, moins qu'il y a quelques années. Il n'y a pas de « vague de suicides »...

Le métier des télécommunications est particulièrement pénible ? La direction de France Télécom est-elle particulièrement inhumaine ? Le stress au travail pousse au suicide ? Possible : mais comme, au final, les gens de France Télécom ne se suicident pas plus que les autres, de ces trois suppositions l'une au moins n'est pas exacte. Pareillement, en 1996, les suicides dans la police défrayaient la chronique. On expliquait : les policiers font un métier éprouvant et ils ont leur arme de service sous la main. L'association Pénombre avait révélé qu'ils se suicidaient autant, pas plus, pas moins, que leurs compatriotes.

Donc : circulez, il n'y a rien à voir ? Eh bien, si ! Et ceci devient intéressant. Notons d'abord qu'un chiffre, qui n'a rien d'extraordinaire, est brandi pour argumenter un problème : quelle objectivité est-il censé apporter ? Ce qui fait sens ici n'est pas le chiffre lui-même, mais le fait de l'invoquer. [...]

Croire en l'existence de quelque chose qui n'est pas constituée ce qu'en psychiatrie on appelle un délire. Ici, ce n'est personne en particulier, mais le corps social qui délire : salariés, direction, ministre, syndicat, journalistes, commentateurs, vous et moi tous ensemble. Ce qui est dit dans ce délire n'est pas réel : c'est quand même un symptôme. Il signe quelque chose, un mal-être social. (Source : René Padieu, *La-croix.com* le 20 octobre 2009)

Q1 - Que révèle les statistiques sur les suicides à France Telecom

-
-

d) - Les explications sociologiques du suicide selon la méthode de Max Weber

1 - Weber, comme Durkheim, affirme la possibilité d'une connaissance sociologique. Celle-ci aura pour objet "*l'activité sociale*", c'est à dire un comportement auquel l'agent ou les agents ont communiqué un "*sens subjectif*" et qui "*se rapporte au comportement d'autrui, par rapport auquel s'oriente son déroulement*". Cette connaissance n'est en fait possible que parce qu'il existe des "*régularités*" dans les manifestations de l'activité sociale, qui ne sont ni erratiques ni en nombre illimité. Weber distingue quatre type de déterminations à ces régularités, quatre types de logique qui peuvent donner sens à l'action :

- l'action "*rationnelle en finalité*" où l'agent met en œuvre les moyens pour parvenir à des fins réfléchies,
- l'action "*rationnelle en valeur*", où le comportement dépend d'une croyance inconditionnelle ;
- l'action déterminée par les affects et les émotions,
- l'action guidée par l'obéissance à des traditions.

Dès lors, la sociologie est "*la science qui se propose de comprendre par interprétation l'activité sociale et par là d'expliquer causalement son déroulement et ses effets*". On trouve donc chez Weber, comme chez Durkheim, la volonté d'une explication causale, mais aussi une volonté plus affirmée de tenir compte du "*sens*" de l'activité, c'est à dire des "*motifs*" qui déterminent l'action des agents et des objectifs visés qui structurent leurs comportements. L'agent occupe ainsi une place importante. Ce ne sont pas des facteurs globaux tels "*l'intégration sociale*" qui agissent comme dans la sociologie de Durkheim, mais des facteurs déterminés par les stratégies des agents. Cela suppose que les relations entre les comportements, les motifs et les sens visés soient solidement établies et vérifiées. A ce moment là, on pourra vraiment parler "*d'interprétation causale juste*".

Toutefois, cette connaissance interprétative ne repose pas sur l'interrogation des sujets individuels. La compréhension ne consiste pas à demander à tel ou tel son témoignage. Elle nécessite, même si ce sont les individus qui sont au fondement de l'analyse, de tenir compte des structures collectives qui ont une définition juridique (l'État, par exemple) ou sont organisés dans des représentations à partir desquelles les individus "*orientent leur activité*". Elle exige une construction conceptuelle de "*types*" qui n'a rien a voir avec la psychologie. Elle se distingue de l'histoire qui tient trop compte des personnalités individuelles et ne s'attache qu'aux actes culturellement importants. Elle englobe l'analyse statistique qui s'en tient pourtant à différencier des types reposant sur des moyennes. L'ambition de Weber est d'établir des lois (c'est à dire, comme il l'écrit, d'énoncer les "*chances typiques, confirmées par l'observation, d'un déroulement de l'activité sociale auquel on peut s'attendre*"), qui permettraient de rendre compte rationnellement des structures sociales, mais en se centrant sur les agents qui les construisent, y participent et les font évoluer tout en étant dépendantes d'elles.

(Source : Christian de Montlibert, *Introduction au raisonnement sociologique*, PUS 1990, pp 21 à 23)

Q1 - Quels sont les différences entre l'analyse webérienne et l'analyse durkheimienne ?

-
-
-

Q2 - Quels sont les points qui les rapprochent ?

-
-

2 - Or donc, le problème posé concerne le ou les sens du suicide et la méthode proposée est celle du type-idéal. Pratiquement, elle revient à analyser le plus de cas possibles, afin de déterminer si l'on peut discerner et isoler (par exagération unilatérale de certains traits) un ou plusieurs sens. Ou, pour être précis : peut-on distinguer plusieurs situations typiques distinctes, où l'acte suicidaire puisse être considérée comme une situation adéquate ? Les types sont des simulations stratégiques. Ils permettent de démontrer une action, de révéler sa logique interne à partir de la fin poursuivie et de montrer en quoi le suicide est apparu, à un certain endroit, comme une solution logique sinon rationnelle, à un problème réel ou imaginaire. La typologie va nous montrer que si la solution est unique, les problèmes, dans leur formulation abstraite, sont multiples. Ils sont multiples mais pas en nombre indéfini. J'ai cru pouvoir en distinguer très exactement onze, qu'il est possible et utile de regrouper en quatre types plus généraux.

1 - *Le suicide escapist* comprend trois sous-types :

- La fuite : fait d'échapper, par l'attentat à sa vie, à une situation ressentie comme insupportable par le sujet.
- Le deuil : attenter à sa vie par suite de la perte d'un élément central de la personnalité ou du plan de vie.
- Le châtimeur : fait d'attenter à sa vie pour expier une faute, réelle ou imaginaire.

2 - *Le suicide agressif* comprend quatre sous-types :

- La vengeance : soit provoquer le remords d'autrui soit leur infliger opprobre de la communauté.
- Le crime : attenter à sa vie en entraînant autrui dans la mort.
- Le chantage : attenter à sa vie pour faire pression sur autrui en le privant de quelque chose à quoi il tient.
- L'appel : attenter à sa vie pour avertir l'entourage que le sujet est en danger.

3 - *Le suicide oblatif*¹ comprend deux sous-types :

- Le sacrifice : attenter à sa vie pour sauver ou atteindre une valeur jugée supérieure à la vie personnelle.
- Le passage : pour accéder à un état considéré par le sujet comme infiniment plus délectable.

4 - *Le suicide ludique* comprend deux sous-types :

- L'ordalie : fait de risquer sa vie pour s'éprouver soi-même ou solliciter le jugement des dieux.
- Le jeu : fait de se donner des chances de mort dans le seul but de jouer avec sa vie.

(Source : Jean Baechler, *Les Suicides*², Edition Calmann-Levy, 1975 p.128-129)

Oblatif¹ = qui s'offre à satisfaire les besoins d'autrui au détriment des siens propres.

Les Suicides² = Dans son ouvrage, Jean Baechler rapporte précisément 127 cas de suicide qui représentent selon ses indications moins de 10% de tous ceux qu'il a été amené à examiner dans ses recherches. Il a collecté des cas dans des enquêtes, dans des publications médicales, dans des documents ethnographiques, historiques et sociologiques, dans la littérature et dans les journaux.

Q1 - Sur quels éléments reposent l'analyse de Jean Baechler ?

.....

Q2 - Qu'apporte-t-il à l'analyse du suicide ?

.....

3 - La sociologie ne se définit guère par un objet dont elle aurait le monopole (...). Comme l'historien, le sociologue peut se pencher sur le passé afin de saisir le présent ; comme le psychologue, il s'intéresse aux représentations individuelles et collectives ; comme l'économiste, à la façon dont les individus échangent des biens et services, matériels et symboliques. Il ne saurait pour autant se confondre avec eux puisque, contrairement à l'historien, la quête du passé ne constitue pas sa préoccupation première ; il a, plus que le psychologue, le souci de replacer l'individu dans son contexte social ; il s'intéresse davantage aux relations sociales instaurées entre individus qu'aux mécanismes de production et de répartition qui préoccupent l'économiste. (...) En quoi consiste finalement la sociologie ? A mieux comprendre ce qui fait agir les hommes en société, à étonner parfois lorsqu'elle montre que les croyances qui nous sont chères sont erronées, ainsi qu'à rendre, pourquoi pas, la société un peu plus humaine (...).

(Source : Philippe Riutort, *Premières leçons de sociologie*, coll. Major Bac, PUF, 1996, pp.V-VII)

Q1 - A partir de l'exemple du suicide et du texte, pouvez-vous donner une définition à la sociologie ?

.....

Q2 - Qu'est-ce qui la différencie des autres sciences sociales ?

.....

.....

.....